

Ref : CA2024/86

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 DÉCEMBRE 2024

### DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE SORTIE D'ACTIFS

➡ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 6 décembre 2024 réuni sous la présidence de Monsieur Alexandre PÉRAUD,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,  
Vu les dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,  
Vu la délibération CA2023/56 du 10 novembre 2023 relative aux modalités actualisées d'organisation à distance des instances collégiales de l'Université Bordeaux Montaigne,  
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

Le quorum étant atteint,

➤ Après en avoir délibéré,

➡ **DÉCIDE,**

#### **ARTICLE 1 :**

Le conseil d'administration décide d'approuver la sortie d'actifs du patrimoine de l'université pour un montant total de 7 291 572,80 € correspondant au montant total des travaux liés à l'Opération Campus Bordeaux ayant eu un impact sur les bâtiments de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) et qui se décompose ainsi :

- financés par l'UBM : 707 267,19€ dont 317 244,74€ sont amortis soit une valeur nette comptable de 390 022,45€ (charge pour l'exercice 2024) ;
- mis à disposition de l'UBM : 6 584 305,61€ dont 3 066 151,62€ sont amortis soit une valeur nette comptable de 3 518 153,90€ compensée par la reprise de financement (sans impact financier sur 2024) (cf. pièces ci-jointes).

#### **ARTICLE 2 :**

La présente délibération sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine.

Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

*Délibéré (en mode hybride présentiel & à distance) par le conseil d'administration, à Pessac, le 06/12/2024.*

Membres présents	23
Membres représentés	12
Abstention (s)	0
Votants	35
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	35
Pour	35
Contre	0

Le Président,




Alexandre PÉRAUD,  
PRÉSIDENCE

Publié le:

10 DEC. 2024

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

10 DEC. 2024